

Le Maroc compte plus de 33 millions d'habitants pour une superficie de 446 550 km. Sa capitale est Rabat mais la plus grande ville est Casablanca. Les montagnes occupent plus des deux tiers du territoire marocain et atteignent des hauteurs non négligeables avec plusieurs sommets qui franchissent la barre des 4 000 m. Le Maroc profite de sa proximité avec l'Europe qui favorise les échanges et lui permet ainsi d'être une des économies les plus fortes d'Afrique.



### GIBIER :

- **Bécassines** : du 1<sup>er</sup> octobre au 31 janvier. Saison optimale, fin octobre.
- **Canards** : cols verts et sarcelles.

**Région de chasse** : à 30 minutes d'Assilah.

**Quota par chasseurs** : 20 bécassines par jour (par chasseur), 10 canards par jour (par chasseur). Les canards seront chassables pendant les battues aux bécassines.

### ACCES :

**Accès par avion** : l'aéroport d'arrivée est Tanger (40 minutes de route depuis l'aéroport vers l'hôtel). Vols avec Royal Air Maroc ou autre compagnie.

### MODES DE CHASSE :

Au poste, sur de magnifiques territoires spécialement aménagés. 4 traqueurs seront dans les lagunes, marais et rizières pour vous faire décoller les oiseaux.

Des ramasseurs seront avec vous au poste.

Vous aurez l'occasion de faire entre 10 et 15 « mini » battues par jour.

Très grosse densité d'oiseaux.

Il y aura entre 30 et 45 minutes de voiture pour faire les trajets entre l'hôtel et la zone de chasse.

N'oubliez pas vos bottes et vos waders, les territoires peuvent être très humides.



### LE LOGEMENT

**En hôtel 4 étoiles (avec piscine)** : hôtel « Al Khaima », <https://www.hotel-alkhaima.com/fr>



### PRIX PAR PERSONNE BASE 4 CHASSEURS MINIMUM

**Pour les groupes de plus de 6 chasseurs devis personnalisé (nous interroger)**

**3 jours de chasse, 4 nuits**

**2 550 €**

**Personne accompagnante : 900 €**

CHASS'ATLAS-DELANNOY – 266 Impasse de Vors 19 240 VARETZ.

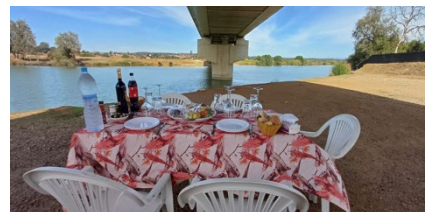
Tel. (+33) 03 21 07 98 97, (+33) 06 35 47 34 85, (+33) 06 80 84 17 68 - Courriel : [info@chassatlas.com](mailto:info@chassatlas.com) - Site internet : [www.chassatlas.com](http://www.chassatlas.com).

Agence de voyages : code APE : 7911Z - TVA : FR 60 102 696 341 R.C.S Brive - S.A.S.U au capital de 7 500 €

APST : N IM019260001 – Garant : APST, 15 av. Carnot 75017 Paris - Assureur : Hiscox SA, 12 quai Des Queyries CS41177 33072 Bordeaux

### LE FORFAIT COMPREND :

- l'accueil et l'assistance à l'aéroport de l'arrivée,
- les formalités pour l'obtention du permis de chasser et de dédouanement des armes,
- l'hébergement durant 4 nuits en hôtel 4\* sur la base de la chambre double,
- la pension complète du jour d'arrivée au petit déjeuner du jour du départ,
- l'organisation de la chasse avec les services d'un guide,
- le porteur et ramasseur de gibier matin et soir,
- bouteilles d'eau au poste,
- la licence de chasse et le permis de chasser,
- les frais de dossier,
- Les taxes d'abattage,
- **Notre garantie financière obligatoire en tant qu'agent de voyage vous protégeant d'une éventuelle défaillance de notre société.**



### LE FORFAIT NE COMPREND PAS :

- le billet d'avion pour se rendre au Maroc,
- les frais pour le bagage supplémentaire et/ou le forfait arme (en fonction de la compagnie),
- le supplément chambre simple soit 40 € par nuit par personne,
- les boissons (alcoolisées ou non) et extras aux menus,
- les dépenses personnelles, téléphone et bar,
- les pourboires aux auxiliaires de chasse et personnel du lieu d'hébergement, 60 € pour le porteur et environ 100 € pour les auxiliaires de chasse, hôtel.
- les cartouches à régler sur place 15 € une boîte de 25 cartouches, plomb 8 calibre 12 ou 20,
- la location d'un fusil semi-automatique (50 €/jour),
- en sus également et si nécessaire, les assurances responsabilité civile chasse, annulation et autres,
- tarif personne accompagnante : 900 €
- sorties éventuelles hors de l'hôtel et de la restauration prévue dans le forfait.



### DOCUMENTS OBLIGATOIRES POUR CHASSER AU MAROC :

- Votre passeport international ou votre carte d'identité en cours de validité.
- Votre carte Européenne d'armes à feu en cours de validité.
- Votre permis de chasser.
- Attestation d'assurance responsabilité civile chasse obligatoire.

### Interdit au Maroc

- l'importation de munition
- l'exportation du gibier

